

SOUEIX-ROGALLE

JUIN 2021



2020, une drôle d'année.....Ce fut en effet une drôle d'année où il a fallu assurer la continuité des services publics en pleine crise sanitaire et être présents pour aider au maximum les citoyens, et notamment les personnes isolées et âgées.

Nous avons essayé au maximum, de faire face aux difficultés de cette période, avec le maintien du marché assurant la proximité d'achats pour les villageois, malgré les difficultés liées au protocole sanitaire...

Les débuts de l'année 2021, ont été aussi compliqués ... mais face aux difficultés, faisons preuve d'espoir, de solidarité, d'audace...

Gageons que cet été sera plus apaisé...



site Web mairie:

<https://www.soueix-rogalle.fr/>

**(arrêtés, actualités,
délibérations....)**



Responsabilité des propriétaires d'arbres longeant les voies communales.

Suite aux tempêtes de plus en plus fréquentes et entraînant la chute des arbres sur la voir publique , et pouvant avoir des répercussions dramatiques pour les personnes isolées et qui doivent avoir des soins, pour le passage des pompiers... nous tenons à rappeler les obligations des propriétaires privés riverains des voies publiques en matière de plantations.

S'agissant d'une voie communale, l'article L. 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales donne la possibilité au maire, après une mise en demeure restée sans résultat, de procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, en mettant à la charge du propriétaire les frais afférents aux travaux.

Dépôt encombrants

les employés municipaux interviennent très régulièrement notamment sur Escarrères, Rogalle , pour retirer des encombrants [matelas, cartons,...]. Si vous éprouvez des difficultés, n'hésitez pas à nous rencontrer en mairie pour trouver les meilleures solutions.

Nous rappelons que tout dépôt sauvage est passible d'une amende.



Une belle initiative, des ados engagés.

le nouveau skatepark est le résultat d'une belle initiative citoyenne qui donne de l'espoir. Ce projet participatif a été lancé par la Família snowboard de Guzet avec le soutien total de la municipalité qui a fourni les matériaux et l'association a rassemblé tous les bénévoles, et notamment les ados pour la réalisation.



Quand le confinement rime avec journées citoyennes: une autre belle initiative citoyenne.

Maurice RIEU , habitant le hameau d'Ecarrères a mis en valeur les chemins abandonnés, autour d'Escarrères, à travers un circuit pour promeneurs et cyclistes VTT, permettant ainsi la découverte du patrimoine, des richesses naturelles. un souhait pour Maurice: l'homologation de ce circuit par la Fédération Française de VTT.

Un document décrivant le circuit sera bientôt disponible.

Des nouvelles du petit marché

Il se déroule le mercredi à partir de 15 heures 30 et connaît un succès grandissant; les producteurs locaux alimentaires proposent des produits de grande qualité, très appréciés. La demande en exposants est forte mais la halle ne peut plus pour le moment, accueillir de nouveaux exposants.

Le Budget communal

ET LES PROJETS

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent 540 855,36 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges de gestion générale [fournitures, frais d'entretien...], les charges de personnel, [traitement, cotisations...], les charges financières [intérêts des emprunts] et les autres charges de gestion courante [subventions aux associations, par exemple].

Les salaires représentent 27,1% des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les recettes de fonctionnement 2021 représentent 540 855,36 euros.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

Les impôts locaux : 134 256,00 euros

Les dotations versées par l'État : 163 343,00 euros

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population : 118 900,00 euros

[loyers, entrées du musée des colporteurs et redevances de la cantine scolaire]

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Dépenses courantes	133 410,00 €	Recettes des services	10 712,00 €
Dépenses de personnel	146 700,00 €	Impôts et taxes	134 256,00 €
Dépenses financières	24 070,00 €	Dotations et participations	163 343,00 €
Autres dépenses de gestion courante	44 863,00 €	Autres recettes de gestion courante	118 900,00 €
Dépenses exceptionnelles	1 600,00 €	Recettes exceptionnelles	1 700,00 €
Dépenses imprévues	3 000,00 €	Recettes financières	0,00 €
Autres dépenses	25 272,00 €	Autres recettes	15 500,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	0,00 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	0,00 €
Virement à la section d'investissement	161 940,36 €	Excédent brut reporté	96 444,36 €
Total général	540 855,36 €	Total général	540 855,36 €

Section investissement

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Solde d'investissement reporté	91 126,11 €	Virement de la section de fonctionnement	161 940,36 €
Remboursement d'emprunts	113 450,00 €	FCTVA	10 000,00 €
Travaux de bâtiments	15 490,36 €	Mise en réserves	
Travaux de voirie		Cessions d'immobilisations	
Autres travaux		Taxe aménagement	500,00 €
Autres dépenses	72 455,00 €	Subventions	27 955,00 €
		Emprunt	1 000,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Produits (écritures d'ordre entre section)	91 126,11 €
Total général	292 521,47 €	Total général	292 521,47 €

Les projets :

- Remplacement de l'épareuse, rénovation énergétique de la toiture de l'école, installation de deux citernes de défense contre l'incendie, acquisition de matériel informatique pour l'école.

Dans le cadre du plan de relance, l'État sollicitait les communes pour des projets de rénovation énergétique, elle a obtenu 80% de subventions pour la rénovation de la salle des quatre chemins [isolation toiture et isolation par l'extérieur des façades]

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la commune.

ÉTAT CIVIL

2020/2021.

DÉCÈS

- RAMBAT JACQUES 06/06/2020
- ESCASSUT JEAN PIERRE 23/01/2020
- MAURETTE , VEUVE VALLA, HELENE 09/04/2020
- GASTON, VEUVE COUMES, JOSETTE, 13/02/2020
- PUJOL JOSEPH, 13/06/2020
- GASTON MICHEL, 25/04/2020
- DENAT VEUVE DURAN, AURELIE, 24/06/2020
- FONDEVILA VEUVE PARRACHE, SUZANNE, 02/08/2020
- BRAU, DIVORCEE BON, CECILE, 01/08/2020
- PUJOL, VEUVE DUTHIL, MARGUERITE, 06/09/2020
- CLANET JUSTIN, 01/11/2020
- MORERE, EPOUSE SABINE, 07/12/2020
- CAMBUS ANGELE, 08/12/2020

NAISSANCES:

- LAPLACE LE GUILLOU NORA, 04/01/2020
- HEIME NOÉ, 07/01/2021

MARIAGE:

- PETIT JEAN ROMAIN ET LOSILLA MORGANE 13/03/2021